

Suite aux emplois créés qui facilitent l'insertion sociale et le retour dans le milieu professionnel de personnes en difficulté, Le Comité Syndical DECIDE d'attribuer une aide financière de 15 000€ à L'ARECUP pour conforter leur budget de fonctionnement.

Aide financière pour le projet « Upcycling » de l'ARECUP :

Dans le cadre de la transition énergétique pour la croissance verte, le réemploi et la valorisation des déchets ont un impact important au niveau économique, social et environnemental. Trois objectifs sont visés :

- **Objectifs environnementaux** : **Réduire** la production des déchets occasionnels comme prévu dans le plan de prévention régional de l'Occitanie, **Augmenter** la part de valorisation des déchets, **Relocaliser** les activités de traitement sur le territoire pour limiter les impacts environnementaux de collecte et de transport.

-**Objectifs économiques** : **Optimiser** la gestion des déchets, **Diminuer** le coût de traitement des déchets ultimes.

-**Objectifs sociaux** : **L'insertion professionnelle** par la création d'emplois avec de nouvelles activités, **L'offre** de biens à la consommation à faible coût, **L'éducation** à l'écocitoyenneté.

L'ARECUP, gestionnaire de la ressourcerie construite par le Syndicat Mixte La Montagne, souhaite expérimenter un projet qui consiste à développer l'upcycling de meubles en partenariat avec l'Entreprise Adaptée ASTRHALOR et avec l'appui technique de l'ATTISOIR.

Ce projet viserait :

- A collecter des meubles
- A former des valoristes en insertion à upcycler des meubles
- A effectuer un travail de design pour donner une seconde vie à ces meubles
- A revendre les meubles restylés dans la boutique de la ressourcerie de Saint Chély d'Apcher Rimeize.

Cette action permettrait de détourner du mobilier des bennes des déchèteries tout en permettant le développement des entreprises adaptées et du secteur de l'IAE.

Les dépenses prévisionnelles de l'opération s'élèvent à 10 000€.

En recettes prévisionnelles les prestations de collecte et vente de mobilier sont estimées à 5 000€.

Pour équilibrer le budget prévisionnel, l'ARECUP sollicite une aide financière d'un montant de 5 000€ auprès du Syndicat Mixte La Montagne.

Après avoir délibéré, le Comité Syndical DECIDE d'apporter une aide financière de 5000€ pour la réalisation de ce projet expérimental d'upcycling de meubles et de prévoir la dépense au budget primitif 2026.

Fin de la réunion.

Le Président,
Jean-Noël BRUGERON

Le Secrétaire
Thomas PIGNIDE